



# Les abolitions de l'esclavage

## Déposition du chef de la Station navale, le contre-amiral Kerdrai

« Pointe-à-Pitre, l'*Africaine*, le 27 mai 1848

Le Contre-amiral Kerdrai au ministre de la Marine et des Colonies

Monsieur le Ministre,

Un caboteur arrivé ce matin de Saint-Pierre, Martinique, en rapporte des nouvelles alarmantes.

Une sourde fermentation régnait depuis quelque temps parmi les esclaves impatients de jouir des bienfaits de la liberté, et n'attendait qu'une occasion pour éclater. L'arrestation légale d'un des leurs la leur a fournie ; ils ont méconnu l'omnipotence de la loi, se sont armés et ont signalé leur révolte par le meurtre et l'incendie. Suivant des rapports particuliers, et ce sont les seuls que je possède, douze maisons sont devenues la proie des flammes et vingt personnes sont, dit-on, tombées sous le couteau des assassins. En présence de la foule compacte et exaspérée des révoltés, l'autorité est demeurée impuissante, et a prononcé l'élargissement du délinquant. Cette concession fait à la force brutale, n'a pas suffi pour apaiser la rage des insurgés, ce que voyant, le conseil municipal, pour arrêter l'effusion de sang, s'est réuni et a demandé à l'unanimité l'abolition immédiate de l'esclavage. Cette grande et prompte détermination, dès qu'elle a été connue, a mis un terme à la fureur des rebelles et aussitôt le calme a succédé aux scènes de désordre qui ont ensanglanté la ville de Saint-Pierre pendant la journée et la nuit du 22 du présent mois. Tel était, du moins, l'état de cette ville au départ du caboteur auquel je dois ces renseignements, ainsi qu'à des lettres particulières qu'ont bien voulu me communiquer quelques négociants de la Pointe-à-Pitre. (...)

La commune du Prêcheur, près Saint-Pierre, a été, dit-on, le théâtre d'une lutte sanglante entre les colons et les esclaves, lutte dans laquelle, après une vigoureuse résistance, les premiers ont dû succomber devant le nombre toujours croissant de leurs agresseurs.

Je devais quitter la Pointe-à-Pitre pour me rendre à la Martinique lundi prochain 29 courant, mais en présence des événements qui viennent de se passer dans cette dernière colonie, et qui pourraient trouver des imitations ici, j'ai cru devoir me rendre à la demande que vient de me faire le conseil municipal de cette ville de prolonger de quelques jours mon séjour sur cette rade.

De concert avec les autorités locales, je prends les mesures nécessaires pour assurer le maintien de la tranquillité qui règne en ce moment et pour leur venir en aide s'il en était besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

Le Contre-amiral, commandant en chef la Station des Antilles et du Golfe du Mexique,

Kerdrai. »

ANOM, Série géographique Martinique 56-464, cité par O.D. Lara, *La liberté assassinée...*, op.cit, pp. 487-488.